

FICHE DE SÉCURITÉ

Composition biocide répulsif TP19 :
9.9% (m/m) Acide décanoïque
(N° CAS 334-48-5) et 0.9% (m/m)
Géranol (N°CAS 106-24-1).

- Tenir hors de portée des enfants.
- Contient Acide décanoïque (N° CAS 334-48-5) et Géranol (N°CAS 106-24-1).
Peut produire une réaction allergique.

UFI : WNMA-UV74-E20V-U8Q7

Usage : Domestique

Elimination : Eliminer le contenu/récipient dans des endroits appropriés suivant la réglementation locale.

Contact en cas d'urgence : Appeler le 15 ou le centre anti-poison le plus proche.

Formule déposée au centre Anti-Poison de Paris.
Tél : 01 40 05 48 48

Date de péremption et n° de lot :

Décamp'[®]
RÉPULSIF



GRANULÉS

Repousse efficacement les fouines évitant ainsi leur installation dans les zones d'habitation. Ce produit agit par action olfactive sans empoisonner les animaux.

Mode d'emploi

Lorsque la zone à protéger est accessible :
Ouvrir les sachets et déposer le produit en petits tas.

Lorsque la zone à protéger n'est pas accessible (ex : grenier)

- Percer les sachets des deux côtés, d'une vingtaine de petits trous, pour permettre la diffusion de l'odeur.
- Lancer les sachets de façon à les répartir dans la surface à protéger.

Info consommateur

Bien refermer après utilisation.

Utiliser dans les 8 semaines après ouverture.
L'effet est progressif.

Renouveler le traitement tous les 7 jours jusqu'à ce que les désagréments aient totalement cessé (sous environ 3 semaines). En cas de désagrément important, augmenter la fréquence et la quantité du traitement.

Fouine
GRANULÉS

Pour grande surface



10
sachets diffuseurs de 50g
Poids total:
500 g



Crea
215, Av. de la Roche Parnale
ZI Motte Longue
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 79 80

Décamp'[®]
RÉPULSIF

Fouine

GRANULÉS

Traite jusqu'à **50 m²**



RÉPULSIF



Décamp'[®]
RÉPULSIF

Fouine

GRANULÉS

Traite jusqu'à **50 m²**



RÉPULSIF



